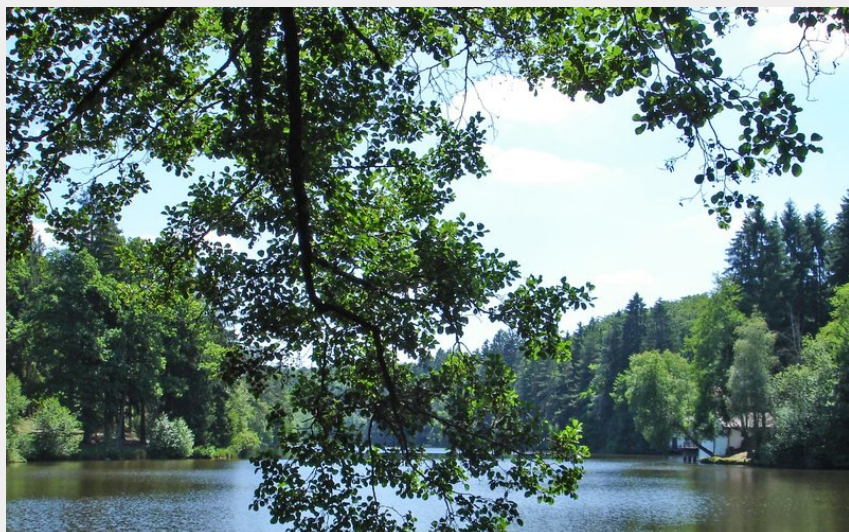
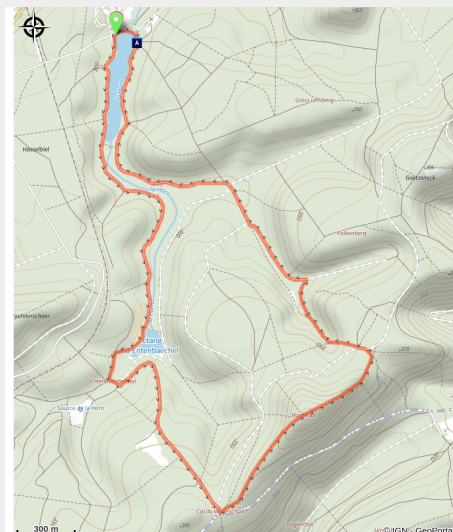


Autour de l'étang de Hasselfurth

Pays de Bitche



Etang de Hasselfurth (PNRVN)



Ce magnifique circuit de randonnée fait partie des incontournables du Pays de Bitche. Après avoir longé l'étang de Hasselfurth puis l'étang d'Entenbaechel, un petit sentier sinueux vous mènera jusqu'au Hochkopf considéré comme le point culminant de Bitche (429 mètres).

Ce circuit autour de l'étang de Hasselfurth, à quelques pas de la ville, regorge de paysages sauvages au bord de l'eau qui raviront les amoureux de nature.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h 20

Longueur : 7.6 km

Dénivelé positif : 160 m

Difficulté : Très facile

Type : Boucle

Thèmes : Étang

Itinéraire

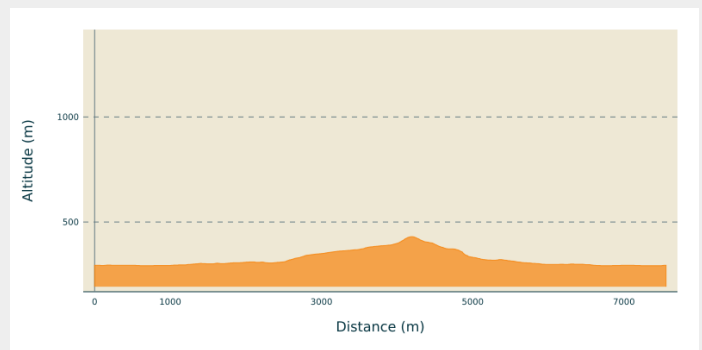
Départ : Parking de l'étang de Hasselfurth à Bitche

Arrivée : Parking de l'étang de Hasselfurth à Bitche

Balisage :  Club Vosgien

Communes : 1. Bitche

Profil altimétrique



Altitude min 292 m Altitude max 430 m

Ce circuit fait partie des sentiers d'excellence du Pays de Bitche (n°2). Il est balisé disque rouge, complété du macaron "Sentiers d'excellence" vert, pour toute la durée du parcours. Au départ du parking de l'étang de Hasselfurth, longer la rive gauche de l'étang (vers le parcours de santé). Monter jusqu'aux cols du Widerschall puis du Hochkopf. Au Hochkopf, redescendre sur la gauche pour rejoindre la rive droite de l'étang de Hasselfurth et regagner le point de départ.

Sur votre route...



 Etang de Hasselfurth (A)

Toutes les informations pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Depuis le centre-ville de Bitche, suivre la direction de Strasbourg. Au rond point de la D620 et de la D662, prendre la sortie "Allée Jean Goss" (2ème sortie en venant du centre de Bitche).

Parking conseillé

Parking de l'étang de Hasselfurth à Bitche

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Arrêtés préfectoraux de protection de biotope : Parois Rocheuses Des Voies Ferrées De Bitche-Lembey Et De Bitche-Eguelshardt

Période de sensibilité :

Contact :

Email : contact@parc-vosges-nord.fr Tél. : 03 88 01 49 59

Cet arrêté protège les affleurements de grès rose bordant les anciennes lignes ferroviaires, qui constituent des sites de nidification irremplaçables pour le Faucon pèlerin et le Grand-duc d'Europe. La réglementation interdit l'escalade, le survol et toute activité bruyante à proximité immédiate des parois durant la période de reproduction, de février à juin. Ces falaises anthropiques (créées par l'homme lors du creusement des voies) sont devenues des substituts écologiques vitaux remplaçant les sites naturels parfois trop fréquentés. En préservant ces corridors rocheux, l'APPB assure le maintien de grands rapaces menacés au cœur du paysage forestier du Pays de Bitche.

Lieux de renseignement

Office de Tourisme du Pays de Bitche

2 avenue du Général De Gaulle, 57230
Bitche

contact@tourisme-paysdebitche.fr

Tel : +33 (0)3 87 06 16 16

<http://www.tourisme-paysdebitche.fr/>



Sur votre route...



Etang de Hasselfurth (A)

Acquis par la commune de Bitche et transformé en base de loisirs proposant un grand choix de pratiques sportives, il est entouré de sentiers pédestres, menant par exemple à Lemberg ou à Reysviller. Sur ses bord se trouvent un restaurant et un parcours aventure en forêt.

Crédit : G Pecqueur